



**COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 22 SAFAR 1440 (1^{er} NOVEMBRE 2018)**

*

I- Le conseil a examiné les projets de textes suivants :

🇲🇦 Projets de lois :

1. Projet de loi n° 18.18 portant organisation des opérations de collecte de dons auprès du public et de distribution des aides à des fins de bienfaisance.

**Approuvé sous réserve
de tenir compte des observations soulevées à son sujet après leur examen.**

2. Projet de loi n° 85.18 modifiant la loi n° 18.97 relative au micro-crédit.

Approuvé.

🇲🇦 Projets de décrets :

1. Projet de décret n° 2.18.434 modifiant le décret n° 2.12.624 du 27 rabii I 1434 (8 février 2013) portant institution de la Commission Interministérielle Permanente chargée du Développement de l'Espace Rural et des Zones Montagneuses.

Approuvé.

2. Projet de décret n° 2.18.705 pris en application de la loi n° 33-13 relative aux mines en ce qui concerne la fixation de la liste des documents dont la tenue par les titulaires de titres miniers est obligatoire.

Approuvé.

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions suivantes :

- Nomination du Directeur de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;
- Nomination de la Directrice de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et la Réhabilitation des Bâtiments menaçant de ruine ;
- Nomination de l'Inspecteur Régional de l'Urbanisme, de l'Architecture et de l'Aménagement du Territoire de la Région de Marrakech - Safi ;
- Renouvellement de la nomination du Directeur Général de l'Institut Supérieur de la Magistrature ;
- Renouvellement de la nomination de la Directrice de l'Agence Urbaine de Skhirat - Témara.